

le port de
Marseille Fos

de **Terminal**
de TRANSPORT
COMBINÉ
de **Mourepiane**



Le projet de terminal de transport combiné de Mourepiane poursuit un double objectif : améliorer les dessertes terrestres du terminal à conteneurs de Mourepiane et donc contribuer au développement de

son activité, permettre la mutation urbaine du site de l'actuel terminal de transport combiné du Canet.

Ce projet prend la forme d'un terminal de grande capacité, doté de voies ferrées, de dispositifs d'échanges routiers et de portiques, sur une emprise de 10 hectares environ au cœur de la zone portuaire. Il implique un investissement de plus de 60 M€, reposant sur un financement important de l'Etat et de l'ensemble des collectivités (région, département, communauté urbaine). Aménagé en partenariat entre le port et une société d'investissement privée, exploité par les principaux opérateurs du transport combiné français, il constituera un équipement performant. Il participera à la réduction de l'empreinte carbone et des émissions du transport de marchandises à l'échelle de l'aire marseillaise en répondant aux objectifs nationaux identifiés par le Grenelle de l'environnement : le développement du fret maritime et ferroviaire et le report modal de la route au profit du fer.

Projet emblématique de l'interface ville-port, poursuivant conjointement des objectifs de développement portuaire et d'aménagement urbain, le projet de terminal de transport combiné de Mourepiane sera conçu pour minimiser les impacts sur son environnement et notamment sur les zones habitées situées à son voisinage. Equipement majeur de développement économique, il visera avant tout à développer le trafic et l'activité logistique, permettant ainsi de créer de la valeur et de l'emploi sur son territoire.

La concertation publique organisée par le grand port maritime de Marseille permettra aux élus et à tous les citoyens de prendre connaissance des grands enjeux de ce projet et d'émettre un avis dont il sera tenu compte tout au long du processus d'étude et de travaux.

Christine Cabau-Woehrel

Directrice générale du port de Marseille Fos

POURQUOI ?

QU'EST-CE QU'UN TERMINAL de transport combiné ?

Le transport combiné est une solution de transport de marchandises utilisant successivement plusieurs modes, dont les parcours principaux, en Europe, s'effectuent par voie ferroviaire, fluviale ou maritime et dont les parcours initiaux et/ou terminaux, par voie routière, sont les plus courts possible. Dans ce mode de transport, la marchandise voyage du début à la fin dans une même unité de chargement appelée UTI (unité de transport intermodal : conteneur, caisse mobile...). Il permet d'utiliser pour chaque segment de transport le moyen le plus efficace (économiquement et vis-à-vis de l'impact sur l'environnement). Un terminal de transport combiné est un espace de manutention dans lequel sont effectués les changements de mode de transport des UTI.

DESSERTE FRET FERROVIAIRE de l'agglomération marseillaise

Les trafics ferroviaires de marchandises convergent vers deux sites principaux dans l'agglomération marseillaise : les terminaux portuaires à marchandises et le terminal de transport combiné du Canet.

• Les terminaux portuaires

Depuis la fermeture du raccordement de Mourepiane, les trains arrivent en traction électrique sur le faisceau d'Arenc. Ils sont ensuite acheminés vers les terminaux portuaires via les voies ferrées internes du port en traction diesel. Les principaux trafics de fret ferroviaire sont :

- de l'alumine,
- des voitures à Mourepiane et à Pinède
- des conteneurs à Mourepiane (env 20 000/an).

La zone de Mourepiane fonctionne avec deux faisceaux de réception: le faisceau de Mourepiane et le faisceau de Saint-André.

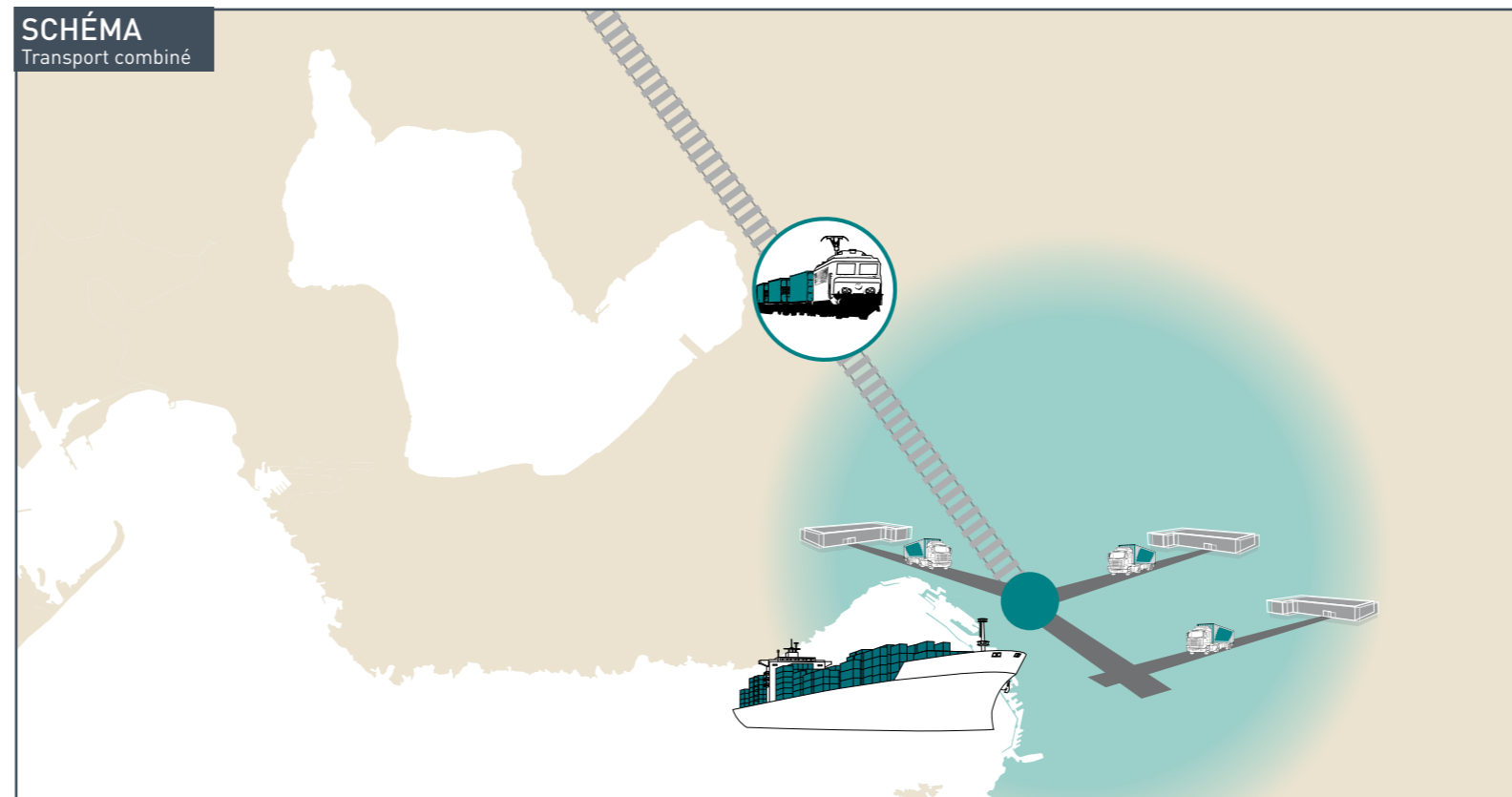
• Le Canet

Le terminal de transport combiné du Canet a été créé en 1962. Il traite environ 70 000 UTI/an. Les trains arrivent en traction électrique sur un faisceau de réception, puis sont acheminés par traction diesel chez les opérateurs présents sur le site.

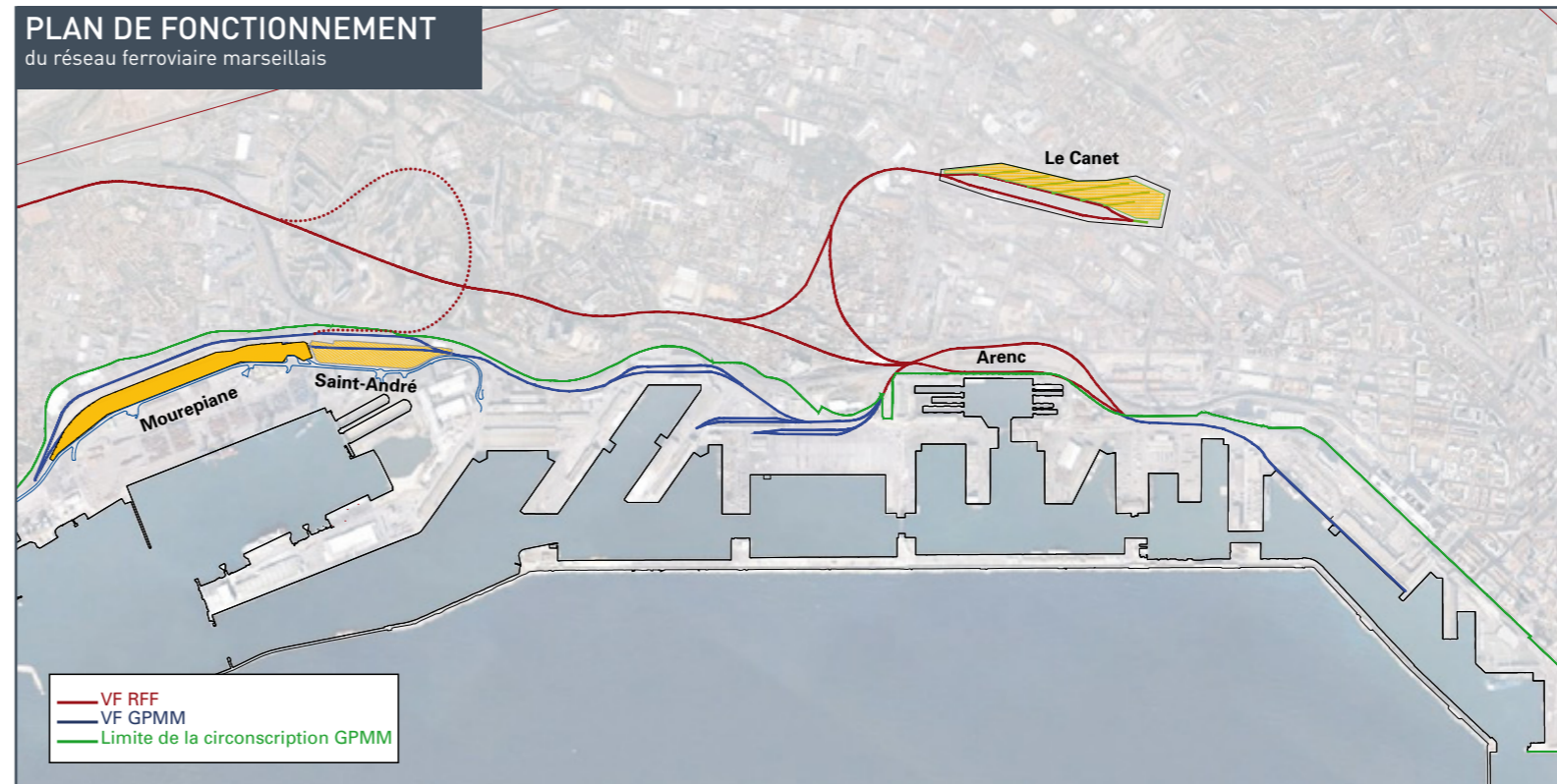
OBJECTIF DU PROJET

L'objectif du projet est de regrouper ces deux outils et de les relocaliser sur un même site sous la forme d'un terminal de transport combiné, dans le but de dynamiser le terminal à conteneurs de Mourepiane et de moderniser les dessertes ferroviaires. En effet, le site de Mourepiane permet une connexion plus rapide au réseau ferré national et permet de s'affranchir de contrainte de gabarit à l'arrivée sur Marseille.

SCHÉMA
Transport combiné



PLAN DE FONCTIONNEMENT
du réseau ferroviaire marseillais



CHARTRE ville-port

Impulsée par l'Etat et signée en 2013, la Charte ville-port réaffirme la vocation industrielle et commerciale des bassins de Marseille dans un projet de développement territorial à long terme. Ses signataires, l'Etat, le Conseil régional PACA, le Conseil général, la Communauté urbaine Marseille Provence métropole, la ville de Marseille, l'établissement public d'aménagement Euroméditerranée le port de Marseille Fos, la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille Provence, défendent la même vision de l'avenir du port dans la ville et de développement de leurs synergies, le port s'ouvrant à la ville et le territoire soutenant le développement du port et de ses activités. La création d'un terminal de transport combiné à Mourepiane, au cœur du port industriel, y est identifiée comme un chantier majeur devant faire l'objet d'un suivi collectif et bénéficiant d'un appui de l'ensemble des partenaires signataires.

QUOI ?

TERMINAL de transport combiné

Le terminal disposera :

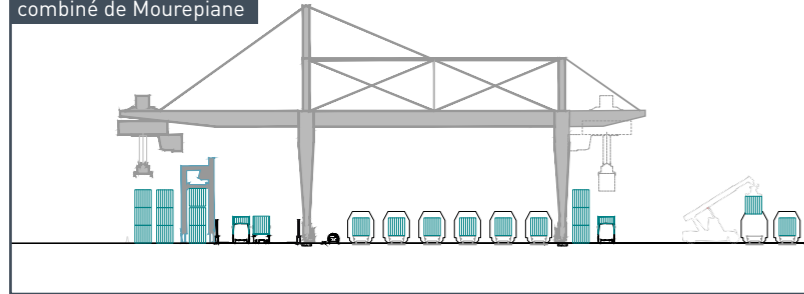
- D'une cour de manutention sous portique ferroviaire composée de :
 - deux portiques de manutention,
 - entre rails de portique, six voies ferrées de 750 m à 850 m et une voie routière,
 - côté mer, une zone d'échange des conteneurs avec le terminal maritime,
 - côté terre, une zone de stockage de conteneurs et une voie routière, pour les échanges routiers.
- D'une zone de manutention à grue mobile composée de
 - deux voies ferrées de 500 m et 750 m,
 - une zone d'évolution des grues mobiles.

Le terminal présente ainsi l'avantage d'être trimodal : route/rail/mer.

Sa réalisation pourra éventuellement faire l'objet d'un phasage.

COUPE TYPE

Terminal de transport combiné de Mourepiane



Connexion RFN

Le terminal de transport combiné est directement connecté au réseau ferré national (RFN) grâce à la réouverture par SNCF Réseau (anciennement RFF) du raccordement ferroviaire de Mourepiane dont les travaux sont actuellement en cours.

TRAVAUX connexes

Pour accueillir le terminal combiné, il est nécessaire que soient réalisés :

- Des travaux préalables : relocalisation des activités présentes sur la zone et préparation des emprises.
- Des travaux de remise en service et de restructuration des deux faisceaux ferroviaires de Mourepiane et de Saint-André pour permettre la réception des trains
 - 4 voies électrifiées de 750 m à 1 000 m ; sur le faisceau de Mourepiane,
 - 2 voies non électrifiées sur le faisceau de Saint-André.
- Des travaux de remise à niveau des routes portuaires concernées par le projet.
- Des travaux d'aménagement du terminal maritime pour permettre le transfert des conteneurs
 - démolition de hangars,
 - réfection de terre-pleins.

VUE AÉRIENNE du site

[Photo : 4 vents, port de Marseille Fos, septembre, 2012]



VUE PERSPECTIVE

Bassin Mirabeau, pôle conteneurs de Mourepiane, restructuration du réseau ferroviaire des Bassins est. terminal à conteneurs, terminal de transport combiné. Perspective du projet, source port de Marseille Fos.



Connexion au réseau ferré national

Ce projet de terminal de transport combiné n'est possible que grâce à la réouverture par SNCF Réseau (anciennement RFF) du raccordement ferroviaire de Mourepiane dont les travaux sont actuellement en cours. L'opération est financée dans le cadre du Contrat de projets Etat-Région par l'Etat, la région, le conseil général 13 et le grand port maritime de Marseille.

CHIFFRES clés

- Capacité de traitement : 150 000 conteneurs/an
- Capacité à recevoir des trains de 750 m, voire 850 m, voire 1000 m
- Superficie du terminal : 10 ha
- Coût du projet : 60,5 M€

COMMENT ?

QUELS changements

La réalisation du terminal de transport combiné s'inscrit dans une logique durable et de développement du port au service de l'économie et de l'emploi du territoire. Accolé au terminal à conteneurs de Mourepiane il assurera le gain de compétitivité indispensable à l'accroissement de la part des marchandises acheminées en mode ferroviaire et ceci autant pour le port que pour l'approvisionnement de l'agglomération marseillaise. Il contribuera à relever le défi de relance du fret ferroviaire en France rappelé par la ministre de l'écologie et de l'énergie en décembre 2014*. Sa réalisation sera l'occasion de renforcer l'articulation habitat, zones d'activités, entreprises et emplois des quartiers avoisinants. A ce titre le maintien, la création et la mutualisation de zones logistiques supports dans le périmètre de proximité du port et du chantier seront fondamentaux pour offrir aux habitants de nouvelles perspectives pour vivre et travailler dans ces quartiers portuaires particulièrement attachants. Réinvestissant une plateforme ferroviaire ancienne actuellement peu valorisée le projet sera conduit avec une attention vigilante à la qualité de la plateforme logistique, la lisibilité de ses accès et en développant des techniques visant à minimiser les impacts notamment le bruit, pour les espaces avoisinants. Outil de requalification global au service des quartiers du nord de Marseille, le projet permettra également la libération des emprises du chantier rail route du Canet nécessaire à l'opération de renouvellement urbain Euroméditerranée.

* Le fret ferroviaire a chuté de 31% en France depuis 2003 alors qu'il progressait de 43% en Allemagne et de 15% au Royaume-Uni pour la même période.

PORTIQUE
Exemple de transport combiné à Dourges.



FINANCEMENT

Ce projet est porté par des investisseurs privés. Il est très fortement soutenu par l'Etat, les collectivités territoriales, la communauté européenne et le port de Marseille Fos

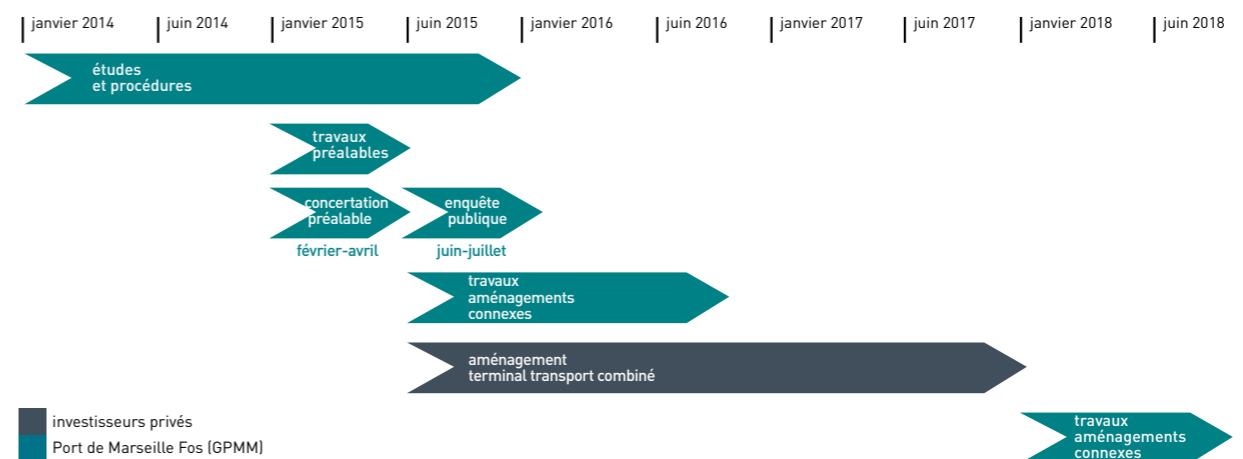
	Montant (M€ HT)	Contribution
SUBVENTIONS PUBLIQUES	41,2	68%
• Etat	20,6	32%
• région PACA	10	16%
• CG 13	7,1	11%
• cu MPM	3,5	6%
Port de Marseille Fos	4,5	7%
Investisseurs privés (Société d'investissement MTTC)	14,8	25%
TOTAL	60,5	100%
EUROPE	2,0	

Mourepiane Terminal Transport Combiné (MTTC) au capital de 3 100 000 €	
Port de Marseille Fos	29%
Caisse d'épargne et de prévoyance Provence-Alpes-Corse	15,5%
Greenmodal transport	15,5%
Caisse des dépôts et consignations	15,5%
Projenor	15,5%
Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence	9%

PLANNING

GPMM

(faisceaux Mourepiane et Saint-André)





Union Européenne

L'aménagement du terminal de transport combiné de Mourepiane est cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région PACA avec le Fonds européen de développement régional.

port de Marseille Fos



partenaires institutionnels



partenaires contractuels





Port de Marseille Fos
23 place de la Joliette . CS 81965
13 226 Marseille cedex 02
+33 (0)4 91 39 40 00
gpmm@marseille-port.fr
www.marseille-port.fr